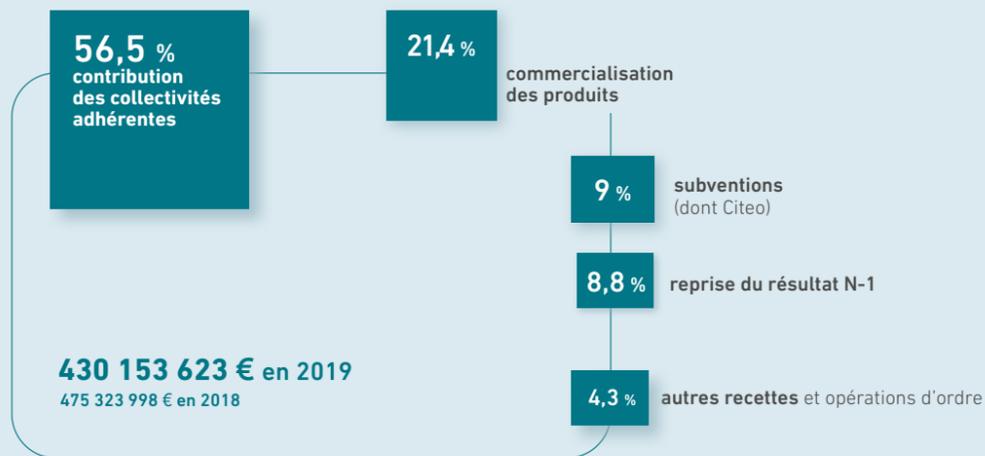


RAPPORT
TECHNIQUE & FINANCIER

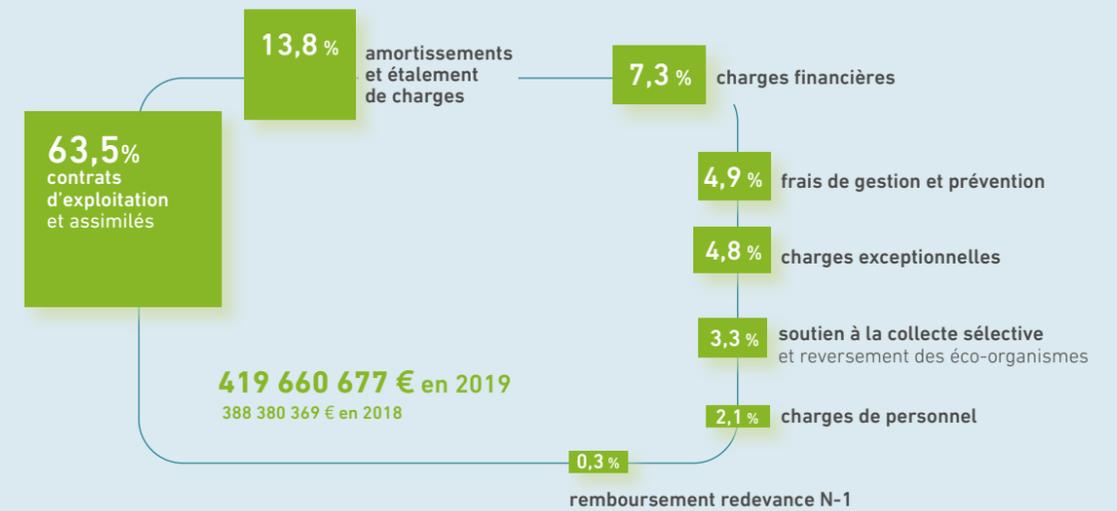
system

FONCTIONNEMENT

Recettes 2019



Dépenses 2019



UNE REDEVANCE INCHANGÉE

La tarification instaurée en 2016 est maintenue en 2019, offrant aux collectivités adhérentes une stabilité de leurs contributions et encourageant le développement du tri et de la collecte séparative des flux destinés à une valorisation matière.

Part population : **5,60€/habitant**

Part tonnage :

- Ordures ménagères et objets encombrants : **94€/t**
- Collecte sélective : de **0€ à 30€/t selon les performances** ; soutiens aux collectes de qualité de 20€/t au-delà de 25 kg/hab/an à 50€/t au-delà de 55 kg/hab/an
- Biodéchets : **5€/t**

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Sycotom et de la population de chaque commune ou intercommunalité.

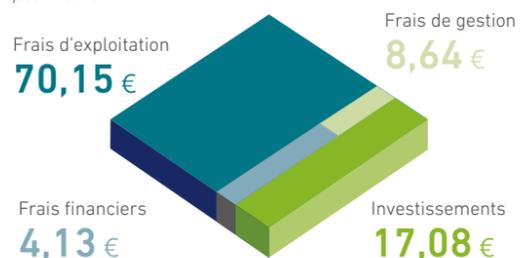


REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à **243,1 M€** et les soutiens versés aux adhérents se sont élevés à **8,6 M€** (+8,9 % par rapport à 2018). À périmètre constant, les redevances sont stables. En 2019, les redevances appelées auprès des adhérents du Sycotom ont représenté **56,5 %** des recettes de fonctionnement suivies par la vente de produits (**21,4 %**) et les soutiens des éco-organismes (**9,0 %**).

UTILISATION DE LA REDEVANCE

pour 100 €



VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits s'élève à **91,9 M€** (83,7 M€ une fois les retraitements comptables effectués). On constate une baisse de la vente des produits issus de la valorisation énergétique en raison des dysfonctionnements du groupe turbo alternateur à Ivry/Paris XIII produisant moins d'électricité, et aux épisodes de grève ayant entraîné une baisse d'activité et du volume de vapeur produite. Les produits issus de la valorisation matière ont également diminué suite à un effet prix lié à la baisse des prix de vente des matériaux recyclés.

Les soutiens versés par les éco-organismes et les subventions s'établissent à **38,7 M€**. Ils progressent de **2,1 M€** sous l'effet de l'augmentation de la valorisation matière « emballage » depuis la mise en place de l'extension des nouvelles consignes de tri.

L'augmentation des soutiens de Citeo compense la diminution des soutiens versés par éco-mobilier pour certains types de déchets, comme notamment ceux issus des dépôts sauvages.

DES COÛTS D'EXPLOITATION EN HAUSSE

266,6 M€

Les dépenses directes d'exploitation s'élèvent à 266,6 M€. Elles continuent de constituer le principal poste de dépenses (64 %). Elles sont en augmentation de 5,8 M€ en raison notamment des difficultés d'exploitation générées par la grève de décembre et le recours plus important aux centres de transfert (en particulier celui de Romainville) et aux centres de secours, ainsi que l'utilisation des conventions de partenariat intersyndicales.

La hausse de ces dépenses est également due à la progression des tonnages liée au renforcement de la collecte sélective et à la montée en puissance de la collecte séparée des biodéchets. Elle s'explique enfin par la réalisation de travaux dans les centres de tri de collecte sélective qui a nécessité le versement de compensations aux exploitants pendant leurs périodes d'arrêt.

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

58,1 M€

Les dotations aux amortissements sont stables et s'élèvent à 58,1 M€. Avec l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2018 en investissement (à hauteur de 48,9 M€), l'autofinancement s'élève à 107 M€ pour 2019. Malgré sa progression, l'autofinancement est deux fois moins important que l'année précédente par rapport à l'ensemble des recettes d'investissement et représente 22 % du total. Le développement du recours à l'emprunt en 2019, à hauteur de 243 M€ mobilisés (contre 62 M€ l'année précédente), place ce mode de financement au premier plan (50 % du total des recettes).

PROGRAMME DE PRÉVENTION

10,3 M€

Le programme de prévention (10,3 M€) connaît une hausse de 51,5 %, avec le lancement du « Grand défi ». Au niveau budgétaire, cela s'est traduit par un soutien financier important en faveur de la pratique du compostage domestique, un renforcement des opérations de sensibilisation menées par les équipes d'éco-animateurs du Sycotom (en lien notamment avec les nouvelles consignes de tri élargies à tous les emballages et papiers), et la poursuite d'autres actions de prévention : le concours Design Zéro Déchet et la démarche d'éco-conception engagée pour mieux prévenir et réduire la quantité de déchets produits, les programmes d'animation du territoire menés dans le cadre de la labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), la dynamique renforcée autour des actions de sensibilisation envers le grand public.

CHARGES DE PERSONNEL

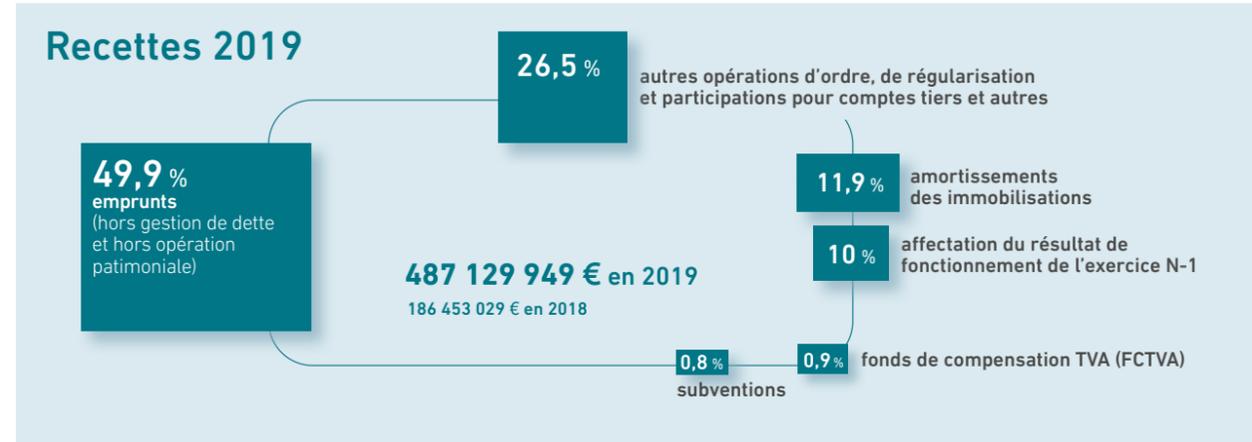
8,8 M€

La masse salariale est maintenue à 2,1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Les charges de personnel sont stables en 2019 et s'élèvent à 8,8 M€. Fin 2019, l'effectif du Sycotom est de 129 agents (126 emplois permanents et 3 apprentis).

Dans toutes les pages du rapport technique et financier, les données ont été arrondies par souci de clarté, ce qui explique d'éventuels écarts - minimes - avec les totaux indiqués.

INVESTISSEMENT

Recettes 2019



DETTE 2019 : ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Fin 2019, l'encours de dette du Syctom s'élève à 604 M€ soit une forte progression par rapport à l'année précédente (+42%). Il revient ainsi à un niveau proche de celui atteint fin 2011. Le Syctom a procédé à plusieurs opérations structurantes :

- 19,6 M€ : remboursement annuel du capital des emprunts mobilisés les années précédentes.
- 44,8 M€ : remboursement par anticipation des trois derniers emprunts les plus risqués (contractés chez DEXIA). De fait, le poids des emprunts structurés représente 6% fin 2019 (contre 20% fin 2018). Cette démarche relève de la volonté du Syctom de continuer d'assainir le stock de dette et a également permis d'améliorer la notation délivrée par l'agence Standard & Poor's.

- +243 M€ : mobilisation d'emprunts. Le Syctom a poursuivi son recours à des financements verts (75 M€ auprès de la Banque Postale), tout en continuant à diversifier ses sources de financement (50 M€ auprès de la Caisse d'Épargne et 50 M€ auprès de la Société Générale). Le Syctom a également commencé à mobiliser une partie de l'enveloppe contractée auprès de la Banque européenne d'investissement (58 M€ en 2019).

Par ailleurs, le Syctom a contracté 230 M€ auprès de la Banque européenne d'investissement et 200 M€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations, soit la moitié des besoins à venir. Ces emprunts devront garantir la liquidité nécessaire, à côté de l'ouverture vers le marché obligataire.

Dépenses 2019



INVESTISSEMENT : POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS

185 M€

Les dépenses d'équipement continuent de représenter le principal poste de dépenses (62 % du total hors opérations comptables). Cette enveloppe a permis :

- le lancement de la reconstruction du centre de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII (travaux préparatoires, aménagements du chantier, travaux de fondations profondes et une partie des opérations de terrassement).
- la poursuite de la rénovation du centre à Saint-Ouen-sur-Seine (remplacement du traitement des fumées, travaux d'intégration urbaine, études d'exécution pour le traitement des effluents industriels...).

- la poursuite des travaux d'amélioration et de mise en conformité des installations aux extensions de consigne de tri.
- la prolongation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction du nouveau centre à Romainville.
- la réalisation de la phase de recherche, tests et essais en laboratoire, dans le cadre du projet Cométhà avec le SIAAP.
- le versement des subventions dans le cadre du plan prévention 2015-2020 pour la création de déchèteries et de ressourceries, l'acquisition de tables de tri dans les écoles et de matériel pour éviter le gaspillage alimentaires.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DE NOUVEAUX PROJETS en M€ TTC

SITES ET NATURE DES TRAVAUX	PÉRIODE DE RÉALISATION	TRAVAUX FINANCÉS EN 2019
AMÉLIORATION CONTINUE ET ADAPTATION DES CENTRES À L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI*		41,6
IVRY / PARIS XIII  reconstruction du centre de valorisation énergétique	2007-2027	90,2
L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE  projet d'intégration urbaine du centre - travaux d'aménagements paysagers et architecturaux et de traitement des fumées	2012-Fin 2024	42,8
AUTRES PROJETS (ROMAINVILLE, PROJET COMÉTHA AVEC LE SIAAP, PROJET BIOMÉTHANISATION AVEC LE SIGEIF)		8,7
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE TRI		0,8
AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		0,7
TOTAL GÉNÉRAL		184,8

* TRAVAUX D'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DU SYCTOM

en M€ TTC

SITES	TRAVAUX FINANCÉS EN 2019
PARIS XVII	15,1
PARIS XV	9,4
IVRY / PARIS XIII	7
NANTERRE	6,9
ISSÉANE À ISSY-LES-MOULINEAUX	1,6
SEVRAN	0,7
L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	0,7
MULTI-SITES	0,2
TOTAL	41,6

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document sera soumis au vote du Comité syndical du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 19 juin 2020.

TRAITEMENT DES TONNAGES

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS en tonnes

3 CENTRES D'INCINÉRATION AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	510 000	510 000	469 257
IVRY / PARIS XIII	730 000	700 000	661 693
L'ÉTOILE VERTE	650 000	600 000	486 424
TOTAL			1 617 374

5 CENTRES DE TRI			QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
ISSÉANE	23 000	23 000	22 794
NANTERRE	40 000	33 000*	28 562**
PARIS XV	20 000	En travaux	5 284
PARIS XVII	45 000	22 000***	20 669****
ROMAINVILLE	53 000	53 000	56 525
SEVRAN	20 000	20 000	17 968
TOTAL			151 831

* En raison de 2 mois de travaux ** Dont 10 000 t du SITRU *** Ouverture en juin 2019 **** Dont 2 052 t du SITRU

DÉCHÈTERIES	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
GENNEVILLIERS	6 571
MEUDON	5 936
NANTERRE	9 767
ROMAINVILLE	5 515
26 DÉCHÈTERIES MOBILES DES HAUTS-DE-SEINE	2 121
DÉCHÈTERIE MOBILE À IVRY-SUR-SEINE	316
TOTAL	30 226

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS en tonnes

DÉCHETS ALIMENTAIRES	QUANTITÉS
PROVENCY (89)	525
GAILLON (27)	790
CHÂTEAU-RENARD (45)	723
GRAINCOURT-LÈS-HAVRINCOURT (62)	137
QUEVY (BELGIQUE)	514
KALLO (BELGIQUE)	422
NOYEN-SUR-SEINE (77)	181
USSY-SUR-MARNE (77)	1 615
THENNELIÈRES (10)	190
ÉCOSITE DE VERT-LE-GRAND (91)	211
ETAMPES (91)	493
PASSEL (60)	1 322
BLARINGHEM (59)	122
VOLCKERINCKHOVE (59)	20
HARTENNES-ET-TAUX (02)	45
PARIS 19 ^e (75)	34
TOTAL	7 344

CENTRES D'INCINÉRATION	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ARGENTEUIL (AZUR)	29 523
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (SIDRU)	10 084
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SITRU)	19 700
CRÉTEIL (SMITDUVM)	9 153
MASSY (SIMACUR)	1 423
OUARVILLE (SITREVA)	2 481
RUNGIS (RIVED)	9 035
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES (SIETREM)	66 607
SARCELLES (SIGIDURS)	23 204
THIVERVAL GRIGNON (SIDOMPE)	431
VAUX-LE-PÉNIL (SMITOM LOMBRIC)	512
VERT-LE-GRAND (SIREDOM)	1 166
VILLEJUST (SIOM)	1 863
TOTAL	175 181

CENTRES DE TRI DE CS*	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
LE BLANC-MESNIL (PAPREC)	18 998
LIMEIL (SUEZ)	31 424
RAMBOUILLET (SUEZ)	2 518
RUNGIS (SIEVD)	1 651
SAINT-THIBAULT (SIETREM)	1 862
VILLERS SAINT-PAUL (SMDO)	1 641
TOTAL	58 302

*CS: collecte sélective

CENTRES DE TRI DES OE	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES (APPORTS DIRECTS)
BONNEUIL (TAÏS)	9 556
BUC (NICOLLIN)	14 066
CHÂTILLON (TAÏS)	7 360
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 237
GENNEVILLIERS (SUEZ)	44 653
IVRY (CEMEX)	30 777
LA COURNEUVE (PAPREC)	42 820
NOISY (REVIVAL)	44 045
PIERREFITTE (CDIF)	3 882
GENNEVILLIERS (PAPREC) OE chantier:	30 329
IVRY (CEMEX) OE chantier:	16 954
TOTAL	251 679

OE: objets encombrants

INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS DANGEREUX OU NON DANGEREUX	QUANTITÉS
ISDD VILLEPARISIS (SUEZ)	32 388
ISDND BOUQUEVAL (REP)	38 716
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	129 217
AUTRES ISDND (MARCHÉS PRIVÉS)	68 142
ISDI (MARCHÉS PRIVÉS OE)	6 771

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM	85
NOMBRE D'HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM	5 837 380
Chiffres du recensement de la population 2015 avec l'évolution estimée pour 2017	
TONNAGES DE DÉCHETS BRUTS	1 843 042
Ordures ménagères	1 843 042
Balayures et déchets verts (en tonnes)	29 607
COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)	
Emballages	198 081
Objets encombrants	231 422
Déchèteries	30 225
Déchets alimentaires	7 354
Déchets verts	179
REDEVANCES	
Part tonnage (en €/t d'ordures ménagères et d'objets encombrants)	94
Part population (en €/hab.)	5,6

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION	
Électricité (EN MWH)	111 319
Vapeur (EN MWH)	2 607 643
Eau chaude (EN MWH)	52 480
Mâchefers (EN TONNES)	293 071
Ferreux (EN TONNES)	34 149
Non-ferreux (EN TONNES)	2 469

RECYCLAGE ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (CS) (EN TONNES)	
Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium, petit électroménager	140 463

RECYCLAGE ISSU DES OBJETS ENCOMBRANTS (OE) (EN TONNES)	
Bois, ferrailles, gros cartons	148 371

DÉCHÈTERIES (EN TONNES)	
	10 096

AMENDEMENT ORGANIQUE (EN TONNES)	
	6 389

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

ISSUES DE L'INCINÉRATION	
Vente de vapeur et d'électricité (Isséane et Ivry/Paris XIII)	48,9
Vente de vapeur et d'électricité (L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine)	25,5
TOTAL	74,5

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers	Marchés publics
Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Sycotom (total dépenses réelles section de fonctionnement du compte administratif 2019 - hors provisions)	361,6 M€
Modalités de financement du service global de traitement	Contribution des collectivités, aides Citeo à la collecte sélective, vente de produits
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés	sans objet
Montant annuel des principales prestations de traitement rémunérées sur contrat (hors GER)	217 M€ TTC
Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales)	798,3 M€ TTC
Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés	sans objet
Reversement au titre de la collecte sélective	Soutiens Sycotom 4,1 M€ Reversements liés au verre 3,2 M€
Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés	Citeo 35 M€ OCAD3E 0,1 M€ Éco-Mobilier 3,5 M€

RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS

Journaux/magazines	3,6
Plastiques	2,9
Cartons et EMR	3,9
Gros de magasin	0
Acier	0,4
Ferrailles et non-ferreux issus des OE	1,1
Verre	3,0
Bois	0
TOTAL	14,8

ISSUES DE L'INCINÉRATION

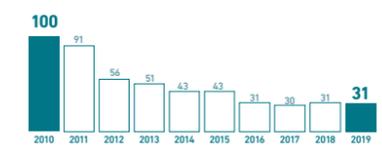
Ferrailles	1,8
Non-ferreux	0,5
TOTAL	2,3

TOTAL	17,1
--------------	-------------

ENFOUISSEMENT

ISDND (EN TONNES)	154 770 (HORS REFS DE TRI)
-------------------	----------------------------

INDICE DE RÉDUCTION des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage Base 100 en 2010



MESURES PRISES EN 2019 POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

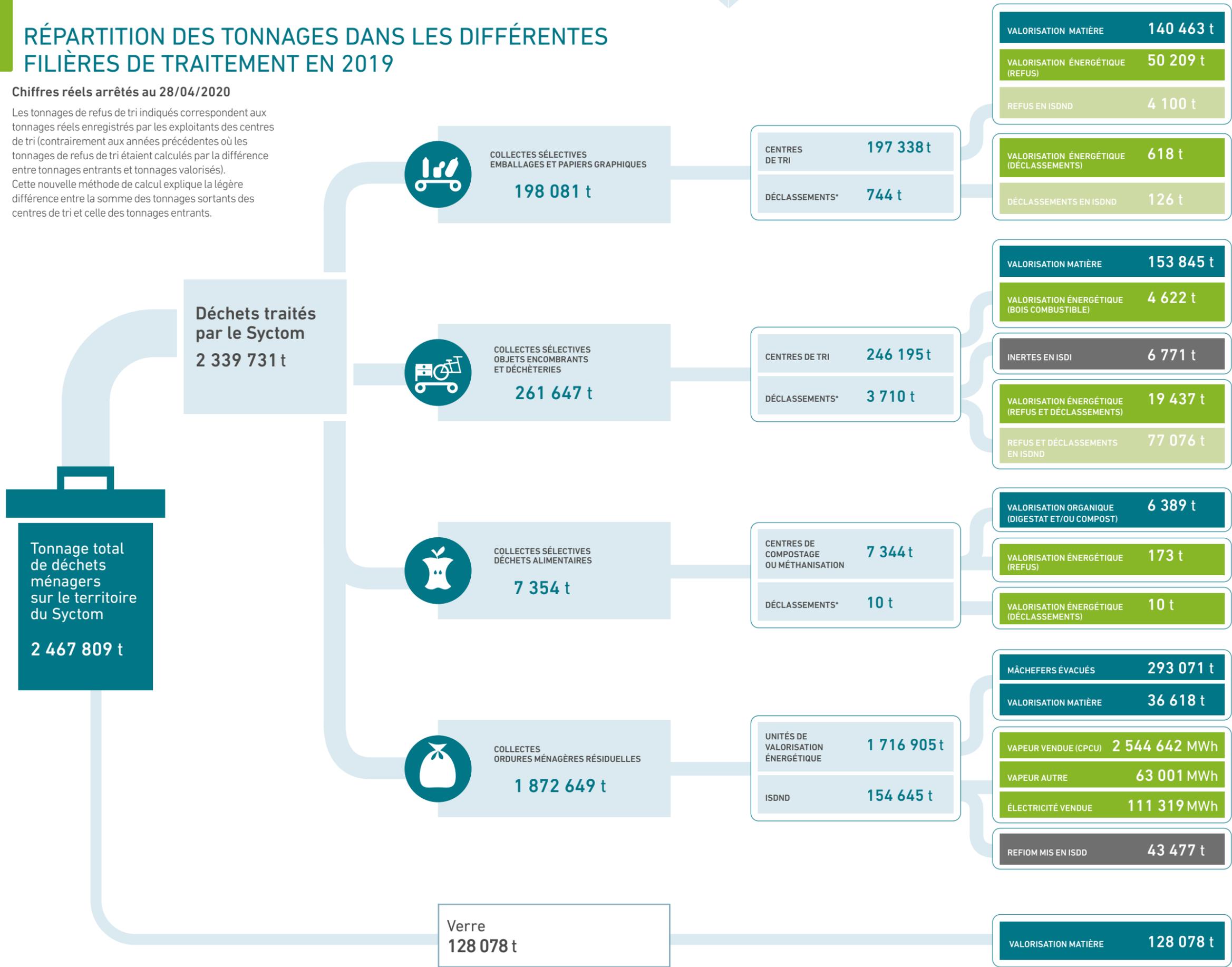
Amélioration continue et sécurité des installations du Sycotom

- Recrutement d'un apprenti QSE à la Direction générale adjointe de l'exploitation et de la valorisation des déchets (DGAEVD)
 - Réalisation et restitution d'un diagnostic sur la culture de sécurité au Sycotom
 - Poursuite du marché d'installation de la vidéo protection sur les quais de déchargement des centres Isséane et Ivry/Paris XIII
 - Élaboration d'indicateurs de suivi de sécurité (DGAEVD)
 - Poursuite des sessions de formation des chauffeurs de bennes à ordures ménagères (DGAEVD)
 - Lancement d'études d'amélioration de la gestion des accès aux sites d'exploitation
 - Lancement d'études au renforcement de la protection incendie dans le centre de tri à Sevran
 - Participation à des groupes de travail extérieurs (Amorce & Fnade « Comment prévenir les incendies en centre de tri » ; Amorce « Présentation des actions de mise en sécurité des quais de déchargement du Sycotom » ; ICSI groupe de travail « Définir les bonnes pratiques du dialogue social pour adopter une culture de la sécurité »)
- ### Contrôle des rejets au milieu
- Modernisation du centre de valorisation énergétique L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine (mise en service de la première ligne de traitement de fumées modifiée ; poursuite des travaux de modification du traitement des effluents industriels ; lancement et relance d'un marché pour le suivi et l'identification des sources d'odeurs)
 - Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Sycotom) des rejets à la cheminée des UVE.

RÉPARTITION DES TONNAGES DANS LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE TRAITEMENT EN 2019

Chiffres réels arrêtés au 28/04/2020

Les tonnages de refus de tri indiqués correspondent aux tonnages réels enregistrés par les exploitants des centres de tri (contrairement aux années précédentes où les tonnages de refus de tri étaient calculés par la différence entre tonnages entrants et tonnages valorisés). Cette nouvelle méthode de calcul explique la légère différence entre la somme des tonnages sortants des centres de tri et celle des tonnages entrants.



Total Valorisation matière et organique
758 463 t
 SOIT
30,9 % des déchets
 DONT
 MÂCHEFERS
293 071 t

Total Valorisation énergétique
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
1 791 356 t
 SOIT
59,5 % des déchets**

Total Enfouissement dans les installations de stockage de déchets non dangereux
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS
154 770 t
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
235 947 t
 SOIT
9,6 % des déchets

* Les déclassements sont des apports non conformes aux prescriptions techniques, qui ne peuvent donc pas être valorisés et sont traités comme les refus.
 ** Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage de la valorisation énergétique.
 Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

COÛTS DE TRAITEMENT

2019



Coût par flux de déchets et mode de traitement

	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 845 095	165 490	198 163	250 871	30 584	3 523
Marchés et charges d'exploitation *	M€ 152,9	17,1	55,1	30,2	6,4	0,6
Récupération de TVA	M€ -3,1	-0,4	-4,4	-0,7	-0,1	0,0
Amortissement/Frais financiers	M€ 58,2	1,3	10,4	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	M€ 208,0	18,1	61,1	29,6	6,2	0,6
Recettes de vente de matières	M€ 2,6	-	10,0	1,1	0,1	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotom	M€ 9,2	-	22,9	1,7	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	M€ 63,7	-	2,0	-	0,1	-
TOTAL RECETTES PROPRES	M€ 75,5	-	34,9	2,9	0,3	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	M€ 132,5	18,1	26,1	26,7	6,0	0,6
	72 €/t	109 €/t	132 €/t	106 €/t	196 €/t	166 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycotom au profit des adhérents	M€ 4,1	0,1	6,5	1,7	-	0,1
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotom pour le compte des adhérents	M€ -	-	6,1	1,7	-	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	M€ 4,1	0,1	0,4	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	M€ 136,6	18,2	26,5	26,7	6,0	0,7
	74 €/t	110 €/t	134 €/t	106 €/t	196 €/t	196 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)	2019		
	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2016
	2 339 731	5 799 590	
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet*	316,2	135	55
Total recettes propres	113,6	49	20
COÛT NET DE TRAITEMENT	202,6	87	35
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,7	2	1
+ Charges de structure	18,1	8	3
+ Prévention / Expérimentation	12,7	5	2
COÛT NET GLOBAL	238,1	102	41

* hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2019

- Les biodéchets poursuivent leur montée en puissance pour un coût (en €/t) stable par rapport aux deux exercices antérieurs. Le coût total de 166€/t inclut le coût induit par l'élargissement des horaires d'ouverture des sites, ainsi que le coût relatif aux études, formations, caractérisation, et prestations connexes. Le coût de réception, transfert et traitement est, quant-à lui, légèrement supérieur à 100€/t.
- Le coût de traitement des CS en €/t connaît une augmentation significative. Cela s'explique, d'une part, par la hausse des dépenses (+9€/t) en raison des frais d'exploitation induits par les arrêts des centres en travaux et, d'autre part, par la diminution des recettes (-9€/t) causée par la chute du cours des matériaux issus du recyclage.
- Le coût de traitement des OE (€/t) est stable sur les trois derniers exercices. En revanche, le coût de traitement en déchèterie progresse fortement en 2019 compte-tenu de la progression des coûts de traitement du tout-venant des déchèteries fixes.
- Le coût net de traitement par incinération des OMr diminue significativement (-6€/t), en raison notamment de la diminution des dépenses de Gros Entretien et Renouvellement / GER (-15M€). Et ce, malgré une diminution notable des recettes (-6 M€).
- La progression de 4 M€ du coût net global (+ 2€/t) s'explique principalement par la hausse des dépenses de prévention et d'expérimentation. Cette progression est toutefois atténuée par la diminution des coûts de traitement des OMr.

2018



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 813 122	154 311	186 840	225 921	27 988	3 132
M€ 162,3	15,4	50,2	28,2	5,3	0,5	
M€ -3,3	-0,3	-4,0	-0,6	-0,1	0,0	
M€ 64,7	1,3	9,6	-	-	-	
M€ 233,7	16,3	55,9	27,6	5,2	0,5	
M€ 4,1	-	11,8	1,5	0,1	-	
M€ 9,6	-	21,0	1,7	0,1	-	
M€ 68,1	-	1,9	-	0,1	-	
M€ 81,9	-	34,6	3,2	0,2	-	
M€ 141,9	16,3	21,2	24,4	5,0	0,5	
	78 €/t	105 €/t	114 €/t	108 €/t	177 €/t	165 €/t
M€ 4,1	0,1	6,0	1,7	-	0,1	
M€ -	-	5,6	1,7	0,0	-	
M€ 4,1	0,1	0,3	-	-	0,1	
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
M€ 145,9	16,4	21,6	24,4	5,0	0,6	
	80 €/t	106 €/t	115 €/t	108 €/t	177 €/t	195 €/t

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

2017



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 857 511	87 348	184 600**	218 913	29 830	2 063
M€ 154,9	8,3	46,5	27,4	5,5	0,4	
M€ -2,0	-0,1	-3,7	-0,4	-0,1	-0,0	
M€ 63,7	0,5	10,2	-	-	-	
M€ 216,7	8,6	53,1	27,0	5,4	0,3	
M€ 3,9	-	14,2	1,9	0,1	-	
M€ 12,8	-	19,5	1,6	0,1	-	
M€ 67,2	-	1,9	-	0,1	-	
M€ 83,9	-	35,6	3,5	0,2	-	
M€ 132,7	8,6	17,4	23,5	5,2	0,3	
	71 €/t	99 €/t	94 €/t	107 €/t	173 €/t	166 €/t
M€ 4,0	0,1	5,5	1,6	0,0	0,1	
M€ -	-	5,1	1,6	0,0	-	
M€ 4,0	0,1	0,4	-	-	0,1	
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
M€ 136,7	8,7	17,8	23,5	5,2	0,4	
	74 €/t	100 €/t	97 €/t	107 €/t	173 €/t	196 €/t

Quelques éléments de méthodologie

- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement Citeo, reversement éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

2018

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2015
2 341 576	5 767 713	
M€	€/tonne	€/hab.
324,4	139	57
119,9	51	21
204,4	87	36
4,6	2	1
18,2	8	3
6,9	3	1
234,1	100	41

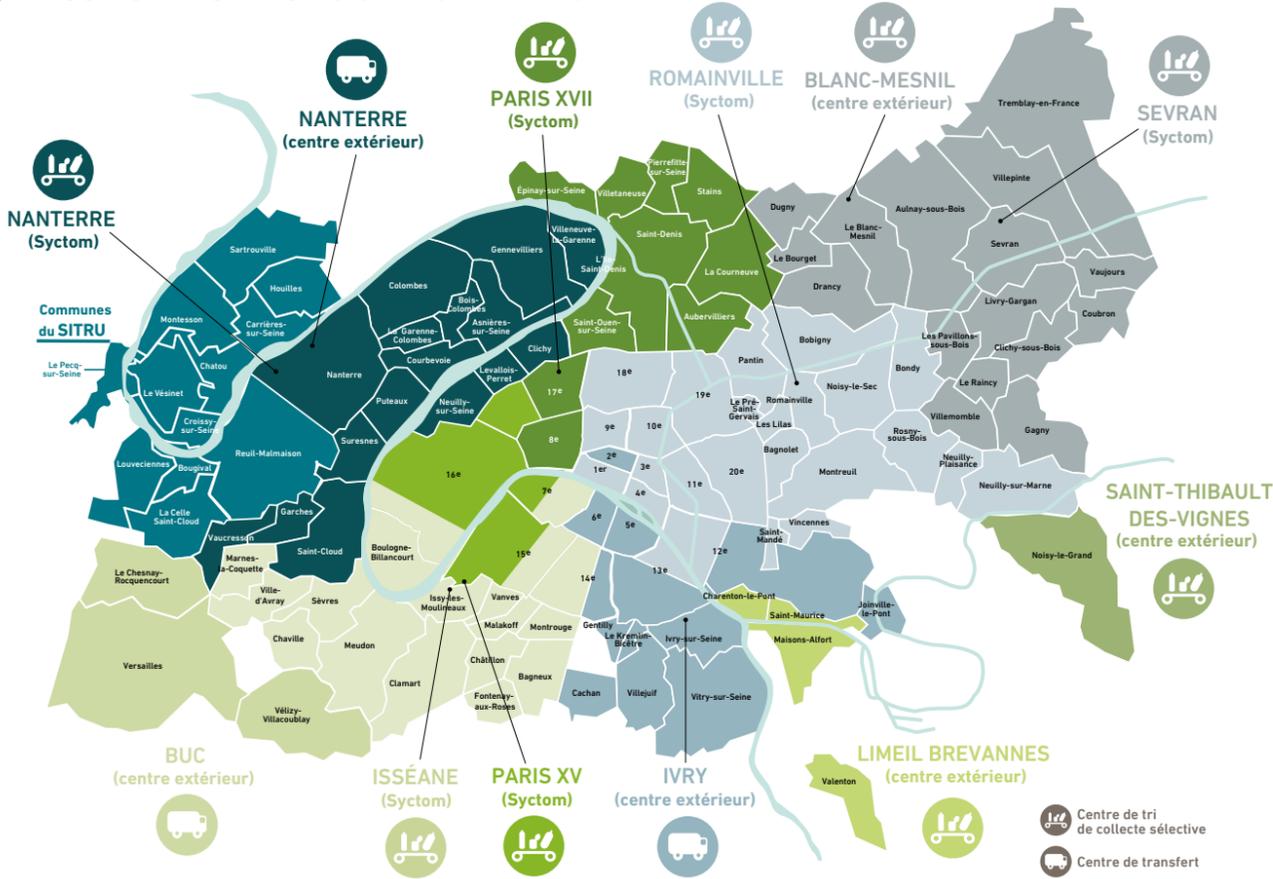
* hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

2017

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2014
2 296 753	5 725 612	
M€	€/tonne	€/hab.
305,8	133	53
123,3	54	22
182,5	79	32
4,6	2	1
19,1	8	3
4,7	2	1
210,9	92	37

COLLECTE SÉLECTIVE

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2019



Certains déchets passent par des centres de transfert pour respecter la logique de proximité.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2019



CENTRES DE TRI DU SYCTOM

En plus des flux de la collecte sélective de ses collectivités adhérentes, le Syctom traite également ceux apportés par 12 communes du SITRU.

ISSÉANE	22 794	22 669	15 401	TSI (SUEZ)
NANTERRE (APPORTS SYCTOM)	18 561	18 534	12 684	VEOLIA PROPRETÉ
NANTERRE (APPORTS SITRU)	10 000	9 997	6 982	VEOLIA PROPRETÉ
PARIS XV	5 284	5 284	3 830	XVÉO (VEOLIA)
PARIS XVII (APPORTS SYCTOM)	18 647	18 529	13 131	CNIM
PARIS XVII (APPORTS SITRU)	2 052	2 052	1 568	CNIM
ROMAINVILLE	56 525	56 103	43 756	VALORAM (URBASER)
SEVRAN	17 968	17 933	10 912	IHOL (VEOLIA)
SOUS-TOTAL APPORTS DU SYCTOM	37 208	37 063	25 815	
SOUS-TOTAL APPORTS DU SITRU	12 052	12 049	8 550	
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI DU SYCTOM	102 571	101 989	73 899	
CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS				
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI EXTERIEURS	58 302	58 286	40 748	
TOTAL GÉNÉRAL	210 134	209 387	149 013	

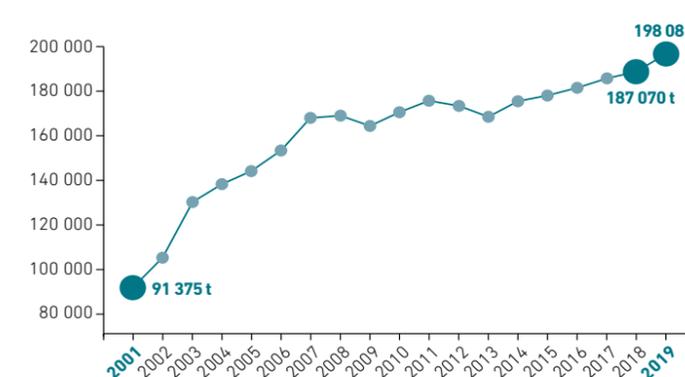
FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

en tonnes

	TONNAGES SYCTOM 2019	REPRENEURS	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
JOURNAUX REVUES MAGAZINES	41 904	UPM	Papeterie UPM-Chapelle Darblay à Grand-Couronne (76)	Papier journal	90 % fluvial (péniche ou conteneurs). Le reste en routier
Emballages ménagers recyclables (EMR) carton brun +cartonnettes	61 196	SUEZ RV	Papeteries Europac (76) Saica (02) Emin Leydier (10)	Carton brun, papier pour ondulé	40 % fluvial (péniche). Le reste en routier
GROS DE MAGASIN (mélange de papiers)	15 054	UDREP	Cartonneries de Gondardennes ou RenoDiMedici (62)	Carton ondulé ou plat	Routier
EMBALLAGES LÉGERS ALIMENTAIRES (ELA)	1 444	REVIPAC	Papeterie Georgia Pacific (45) Nova Tissue (88)	Papier d'hygiène et domestique	Routier
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PET	9 982	SUEZ RV	Majoritairement usine FPR Limay (78), Freudenberg à Colmar (68) et Regene Atlantique à Bayonne (64)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition des bouteilles (rPET) ou de fibres (textile)	Fluvial (péniche) après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay. Le reste en routier
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP	512	PAPREC GROUP	Majoritairement usines en Allemagne (Rheinfelden et Lunen), en France (La Loyère) et proche Europe	Matière première régénérée sous forme de granulés pouvant entrer ensuite dans la composition de produits divers en plastique (tuyaux d'assainissement, arrosirs...)	Routier
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP OU PS	3 691	PAPREC GROUP			
FILMS ET HOUSSES EN PEHD	1 725	SUEZ RV	Majoritairement usine Machaon (51) + proche Europe	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition de films plastiques	Routier
ALUMINIUM ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	545	REGEAL AFFIMET / SUEZ RV	Usine Regeal-Affimet à Compiègne (60) pour le gros aluminium Usines RVM (28) et Alunova (Allemagne) pour le flux de petits aluminium	Alliages en aluminium	Routier
ALUMINIUM ISSU DES MÂCHEFERS	2 319	GALOO	Usine GALLOO à Halluin (Belgique)	Alliages en aluminium	Routier
ACIER ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	2 858	ARCELOR MITTAL	Usine Arcelor à Dunkerque (59)		
ACIER ISSU DES MÂCHEFERS	32 411	GALOO	Grosses ferrailles: repris par GALLOO IDF à Bonneuil s/ Marne (94) Petites ferrailles: repris par GALLOO Metal ou autres sous-traitants (Belgique et 59)	Acier	Routier

ÉVOLUTION DES COLLECTES DESTINÉES À LA VALORISATION MATIÈRE DEPUIS 2001

COLLECTES SÉLECTIVES



	%	TONNES
2018-2019	5,89%	11 011 t
2001-2019	116,78%	106 706 t

En 2019, les tonnages issus des collectes d'emballages ménagers et papiers ont progressé de près de 6% en raison de la généralisation de l'extension des consignes de tri à tout le territoire. Les campagnes déployées par les collectivités dans ce contexte ont également rappelé aux citoyens la simplicité du geste de tri, participant ainsi à l'augmentation globale de la collecte sélective, tous matériaux confondus.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2019



OPTIMISER L'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Pour optimiser l'approvisionnement et la production énergétique de ses UVE, le Syctom a lancé un projet de logistique urbaine. La première phase du projet, active depuis 2019, lui a permis de disposer d'un outil de régulation des flux : en période de forte activité des centres, une partie des déchets est orientée vers un centre de transfert extérieur, puis réorientée vers les installations de valorisation énergétique du Syctom. Ce dispositif a permis de détourner

10 000 tonnes d'ordures ménagères de l'enfouissement. En 2019, des équipements de mise en balle des ordures ménagères ont également été installés sur le site de la Routière Est Parisien (REP) à Claye-Souilly. Ils permettent ainsi la constitution d'un stock tampon pour optimiser l'approvisionnement des centres de valorisation énergétique du Syctom.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2019

UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	VALORISATION				EXPLOITANTS
		Vapeur vendue (EN MWH)	Électricité vendue (EN MWH)	Mâchefers (EN TONNES)	Métaux ferreux et non ferreux (EN TONNES)	
ISSÉANE	469 257	639 322	50 413	74 335	9 470	ISSY URBASER ENERGY (URBASER) IP13 (SUEZ)
IVRY / PARIS XIII	661 693	1 030 113	20 393	106 776	15 568	
L'ÉTOILE VERTE	486 424	875 207	3 006	79 092	9 692	DALKIA WASTENERGY
TOTAL CENTRES SYCTOM*	1 617 374	2 544 642	73 813	260 209	34 730	
TOTAL CENTRES EXTÉRIEURS**	175 181	63 001	37 506	32 867	1 887	
TOTAL	1 792 555	2 607 643	111 319	293 070	36 617	

* Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom.
** Pour les centres extérieurs, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom (précisions sur les tonnages traités dans les centres extérieurs en page 6).

Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Syctom

	NATURE DES REJETS Concentrations en mg/Nm ³ à 11 % d'O ₂								
	Poussières	Acide chlorhydrique	Acide fluorhydrique	Dioxyde de soufre	Oxydes d'azote	Cadmium + thallium	Mercurure	Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	Dioxines et furanes (en ng I-TEQ /m ³)
Valeurs limites d'émission applicables depuis le 28/12/2005 Arrêté ministériel du 20/09/2002	10	10	1	50	200 (80)*	0,05	0,05	0,5	0,1
IVRY / PARIS XIII									
janvier (Syctom)	4,1	1,3	0,02	21	60	0,003	0,002	0,060	0,009
avril	4,6	1,6	0,13	26	43	0,003	0,0003	0,225	0,006
septembre (Syctom)	4,3	1	0,05	30	39	0,003	0,008	0,043	0,016
novembre	3,4	0,47	0,01	18	31	0,003	0,0003	0,052	0,008
L'ÉTOILE VERTE									
février (Syctom)	1,5	0,39	0,006	3,1	39	0,001	0,016	0,017	0,008
juillet	1,5	1,8	0,06	7	56	0,001	0,006	0,034	0,008
août (Syctom)	0,9	1,1	0,04	5,3	42	0,001	0,0001	0,026	0,012
octobre	0,16	0,03	0	2,2	50	0,001	0,002	0,046	0,003
ISSÉANE									
janvier	0,8	3,8	0	1,1	46	0,00005	0,001	0,01	0,002
mars (Syctom)	1	4,7	0,02	2,3	44	0,00001	0,0005	0,008	0,027
mai	0,5	2,2	0,05	3,6	35	0,0001	0,0004	0,03	0,003
août	0,2	1,3	0,01	1,4	36	0,00006	0,0005	0,02	0,001
août (Syctom)	1	11	0,04	3,1	42	0,0004	0,002	0,06	0,011
novembre (Syctom)	0,7	4	0	3,8	45	0	0,001	0,001	0,004

* Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry / Paris XIII et à L'Étoile Verte. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes



REFIOM PRODUITS PAR LES UIOM

UIOM à Ivry/Paris XIII	16 730
UIOM à Isséane	6 245
UIOM à L'Étoile Verte	9 413
TOTAL ISDD	32 388



DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND

BOUQUEVAL (CONTRAT SYCTOM)	
OM	33 504
Refus de tri OE	5 213
SOUS-TOTAL	38 717

CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCTOM)

OM	124 883
Refus de tri CS	498
Refus de tri OE	3 837
SOUS-TOTAL	129 217



DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI

CENTRES HORS CONTRAT SYCTOM	
Gravats marchés OE chantier	6 771
TOTAL ISDI	6 771

TOTAL ISDND (contrat Syctom)	167 934
-------------------------------------	----------------

REFIOM : Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères
ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux
ISDI : Installation de stockage de déchets inertes
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDND HORS CONTRAT SYCTOM

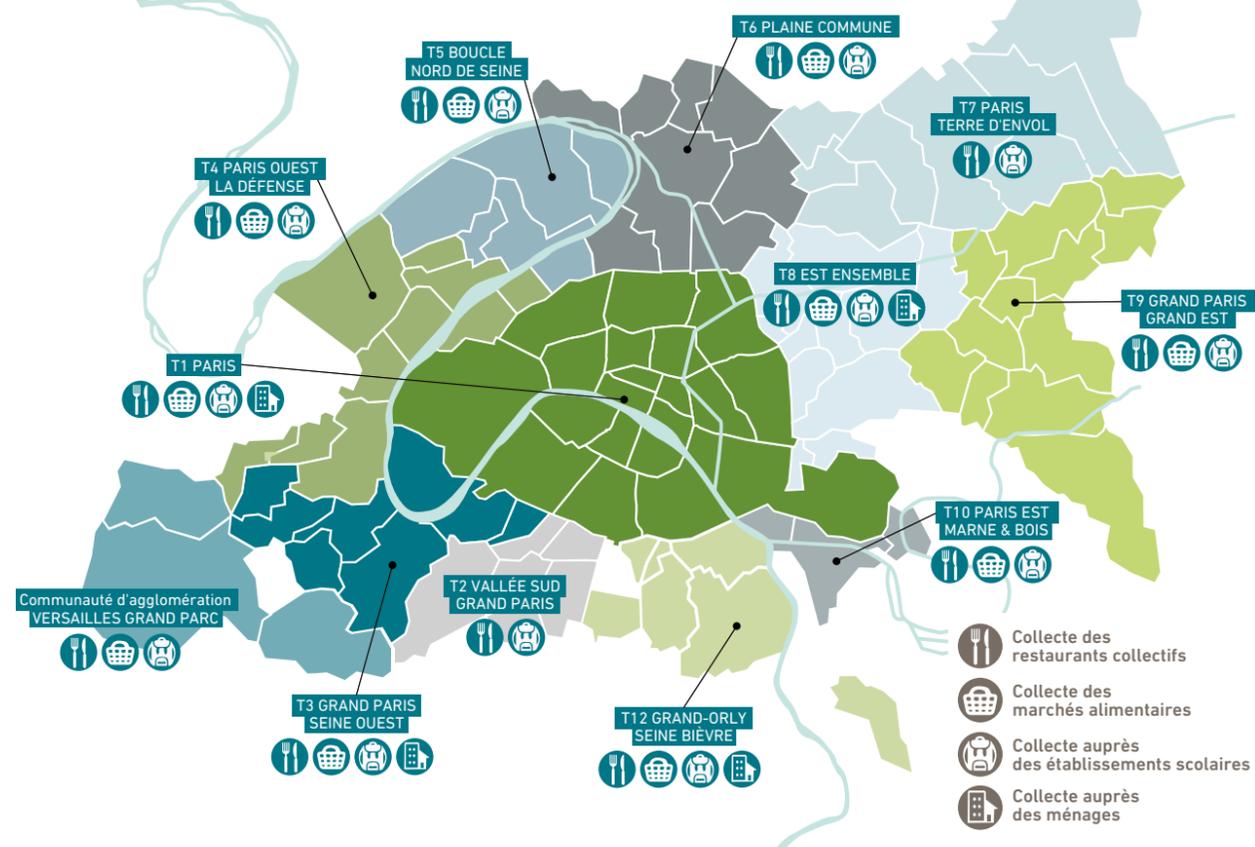
Refus de tri tout-venant déchèteries	116
Refus de tri OE	68 026
TOTAL ISDND (hors contrat Syctom)	68 142

TOTAL GÉNÉRAL ISDND	236 075
----------------------------	----------------

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

PRODUCTEURS CONCERNÉS PAR LA COLLECTE AU 31 DÉCEMBRE 2019



RÉPARTITION DES TONNAGES 2019

PRODUCTEURS	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
DÉCHETS ALIMENTAIRES NON MÉNAGERS	5 989
DÉCHETS ALIMENTAIRES MÉNAGERS	1 355
REFUS	10
TOTAL VALORISÉ	7 344

SITES DE TRAITEMENT

LIEUX	TONNAGES
PROVENCY - 89	525
GAILLON - 27	790
CHÂTEAU-RENARD - 45	723
GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT - 62	137
QUEVY (BELGIQUE)	514
KALLO (BELGIQUE)	422
NOYEN-SUR-SEINE (77)	181
USSY-SUR-MARNE (77)	1 615
THENNELIÈRES (10)	190
ECOSITE DE VERT-LE-GRAND (91)	211
ÉTAMPES - 91	493
PASSEL (60)	1 322
BLARINGHEM - 59	122
VOLCKERINCKHOVE (59)	20
HARTENNES-ET-TAUX (02)	45
PARIS 19 ^e (75)	34

TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

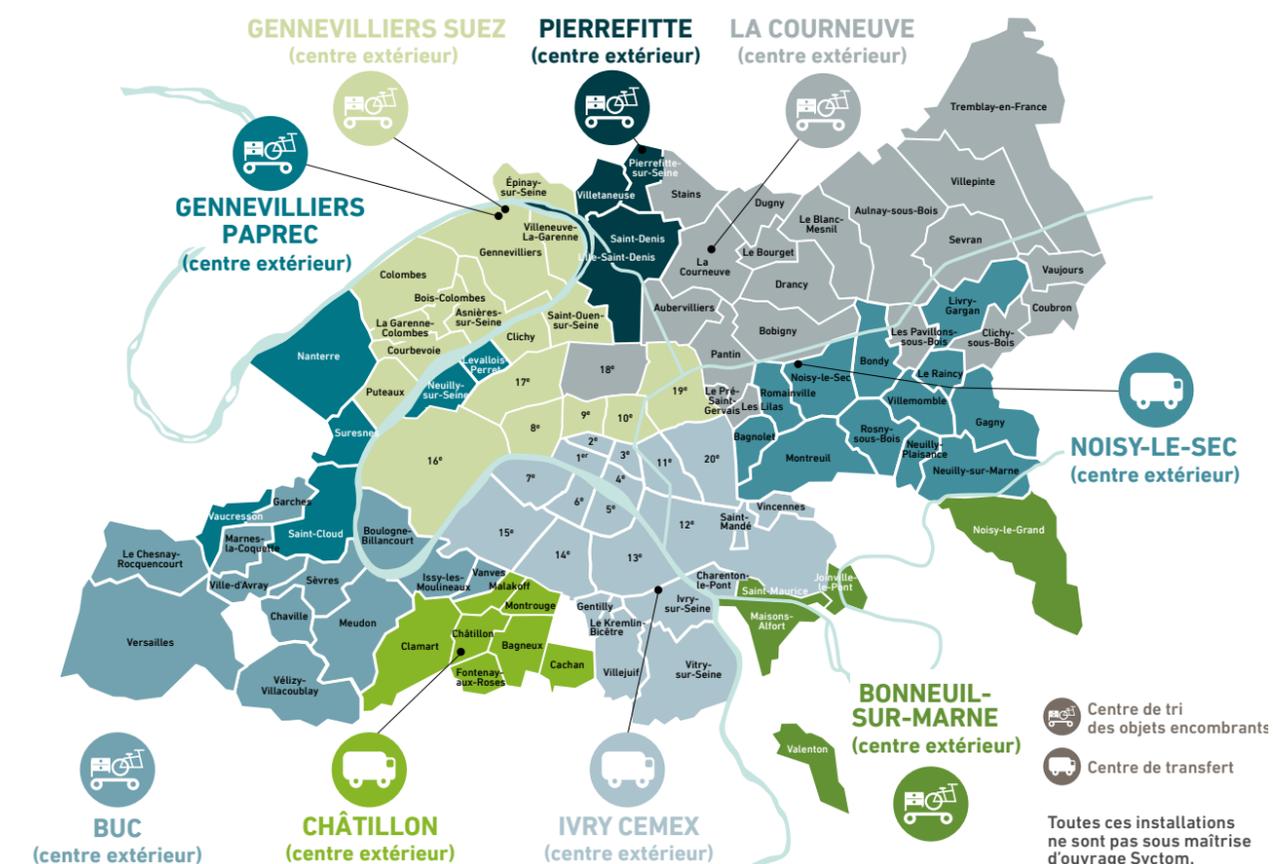
MODES DE TRAITEMENT	RÉPARTITION
MÉTHANISATION	96,7%
COMPOSTAGE	3,3%

SITES DE RÉCEPTION

LIEUX	EXPLOITANTS
GENNEVILLIERS (92)	GÉNÉRIS
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94)	GÉNÉRIS
STAINS (93)	MOULINOT
SAINTE-DENIS (93)	SARVAL
LIMEIL-BRÉVANNES (94)	SUEZ

ENCOMBRANTS

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2019



RÉPARTITION DES TONNAGES 2019

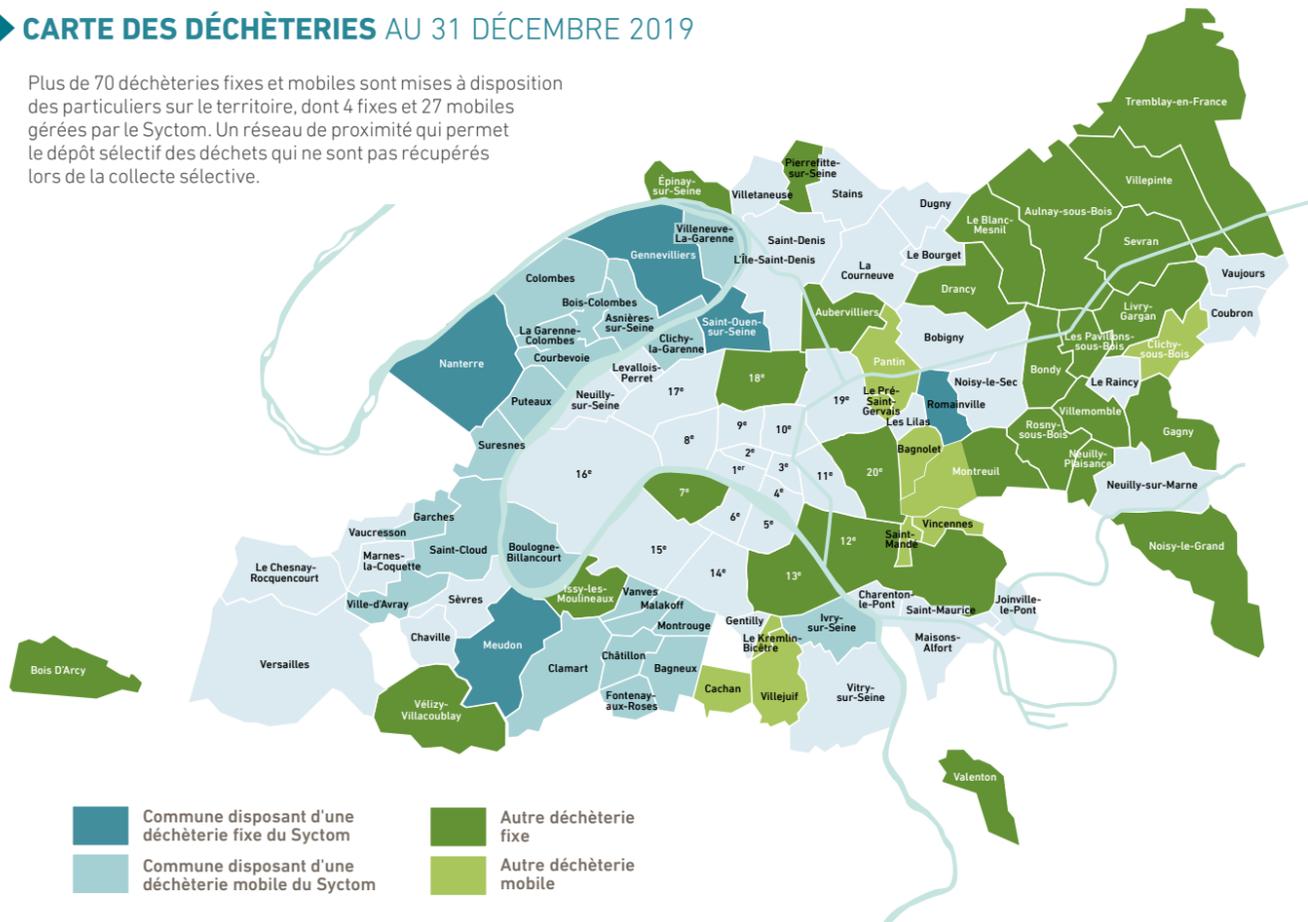
CENTRES DE TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES		EXPLOITANTS	TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES		EXPLOITANTS
	RÉCEPTIONNÉS	VALORISÉS			RÉCEPTIONNÉS	VALORISÉS	
BUC	14 066	8 694*	NICOLLIN	GENNEVILLIERS	30 329	29 947	PAPREC
CHÂTILLON	7 360		TAÏS	IVRY	16 954	13 826	CEMEX
GENNEVILLIERS (SUEZ)	44 653	23 773	SUEZ	TOTAL	47 284	43 774	
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 237	3 661	PAPREC	TOTAL GÉNÉRAL	251 679	148 371	
LA COURNEUVE	42 820	20 432	PAPREC				
NOISY DRT	44 045	25 452*	DRT				
PIERREFITTE	3 882		CDIF				
IVRY (CEMEX)	30 777	22 585*	CEMEX				
BONNEUIL	9 556		TAÏS				
TOTAL	204 396	104 597					

* Les tonnages valorisés proviennent à la fois d'objets encombrants en apport direct et en transfert depuis d'autres sites.

DÉCHÈTERIES

CARTE DES DÉCHÈTERIES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Plus de 70 déchèteries fixes et mobiles sont mises à disposition des particuliers sur le territoire, dont 4 fixes et 27 mobiles gérées par le Sycotm. Un réseau de proximité qui permet le dépôt sélectif des déchets qui ne sont pas récupérés lors de la collecte sélective.



- Commune disposant d'une déchèterie fixe du Sycotm
- Autre déchèterie fixe
- Commune disposant d'une déchèterie mobile du Sycotm
- Autre déchèterie mobile

RÉPARTITION DES TONNAGES 2019



DÉCHÈTERIES



TONNAGES RÉCEPTIONNÉS



TONNAGES VALORISÉS

EXPLOITANTS

DÉCHÈTERIES	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
ROMAINVILLE	5 515	2 619*	GÉNÉRIS (VEOLIA)
IVRY DÉCHÈTERIE MOBILE	316	151	SUEZ
GENNEVILLIERS	6 571	1 935	SUEZ
NANTERRE	9 767	2 734	SUEZ
MEUDON	5 936	1 979	SUEZ
26 DÉCHÈTERIES MOBILES	2 121	680	SUEZ
TOTAL	30 225	10 096	

* Le tout-venant de la déchèterie à Romainville est ensuite trié dans un centre d'OE. Les tonnages valorisés issus de ce tri ne sont pas comptabilisés ici.



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

35, boulevard de Sébastopol | 75001 Paris | Tél. 01 40 13 17 00
www.sycatom-paris.fr



@lesycatom